

RESTRUCTURATION DU SND2R

LE CONCRET SE FAIT ATTENDRE

SOCIALEMENT, LA RÉSIDENCE DE METZ EST LA PLUS IMPACTÉE PAR LA DÉCISION INIQUE DE TRANSFÉRER LES FISCALITÉS DOUANIÈRES VERS LA DGFI. AU 1ER JANVIER 2025, CE SONT 54 COLLÈGUES QUI VERRONT LEUR POSTE SUPPRIMÉ.

Dans l'accord signé par les organisations syndicales CFDT-CFTC, CGT, USD-FO UNSA et CGC, la Directrice Générale s'était engagée à trouver une solution en douane pour toutes et tous.

Or le 13 juin 2023 nos organisations syndicales ont reçu un courrier expliquant qu'une partie des reclassements se feront en sous-préfecture ou dans d'autres services du ministère.

En réaction, près de 40 agents ont envahi le CSA Local le 15 Juin 2023 pour exprimer leur vif mécontentement, et c'est sous leur pression que la Directrice Générale a convoqué en urgence un Comité de suivi de l'accord.

La CFDT et l'ensemble des organisations signataires ont demandé à la Directrice de respecter à la lettre l'engagement contractuel qu'elle avait passé.

La Directrice a reconnu être engagée par l'accord.

Le lundi 26 juin, elle a donc présenté devant nous les pistes qui sont étudiées, pour flécher sur la résidence de Metz une cinquantaine d'emplois réputés pérennes.

Il en ressort la volonté de la Directrice générale de créer à Metz un « pôle de soutien aux services ». Reste à définir les missions exactes de ce pôle.

Nous vous passerons les détails des services et des missions qui ont fait l'objet d'étude de la DG pour alimenter cette nouvelle structure.

Retenons les pistes définitivement écartées, celles retenues et celles en suspens.

Les pistes définitivement écartées

- La gestion des remboursements dédouanement actuellement mis en place en région par les bureaux, les PGP et les PAE. Cette piste initialement identifiée par la DG semble impacter trop fortement les services déconcentrés.
- La gestion des aides aux buralistes et à la sécurité, là aussi le projet est abandonné étant donné son impact trop fort en région et surtout l'incohérence globale du projet.

Les pistes retenues

- La gestion de la réserve opérationnelle des douanes
- La gestion des agents Paris-spécial, des agents des SMS et les frais de déplacement de la DG.
- La gestion de l'ensemble des déplacements professionnels des agents de la DGDDI, c'est-à-dire le transfert de la gestion de l'interface Chorus DT de l'ensemble des DI vers Metz.

L'ensemble de ces missions représenterait un volume de 50 emplois.

La CFDT a alerté sur le travail remarquable fait actuellement en région par les correspondants Chorus. Cette application peu ergonomique nécessite selon nous une gestion en proximité et non centralisée.

Les pistes en suspens

- Le traitement de la centralisation des crédits et les demandes de cautionnement (actuellement géré par FIN3)
- Création d'une cellule spécialisée dans les ressources propres de l'UE.

L'ANALYSE DE LA CFDT DOUANE

Chaque séisme social à Metz a été pour la DG un laboratoire d'expertise pour étudier les possibilités de centralisation de missions. Mais nos collègues messins connaissent la musique et cette fois il faudra s'assurer de la pérennité définitive des missions transférées.

Plutôt que de déshabiller Pierre pour habiller Paul, la CFDT avait demandé la création d'un nouveau service.

Nous avons pensé par exemple, à un service de soutien en matière de LCF et de surveillance du commerce en ligne, mais nous étions prêts à étudier toutes autres possibilités.

Nous avons aussi évoqué la possibilité de création de service support utilisateur dans des domaines lié aux handicaps, aux congés maladies et aux accidents du travail, domaines ou la recherche d'informations pour les agents est souvent un parcours du combattant.

La Directrice Générale avait de son côté pensé à un **service de gestion logistique des effets d'uniforme Su, du futur vestiaire Co et Viti et des commandes automobile et moto**, ses équipes l'en ont dissuadée !

Pour la CFDT cette piste allait dans le bon sens et nous demandons que cela soit examiné de nouveau. Ce serait un gage de pérennité de mission sur un domaine qui concerne l'ensemble de nos collègues.

A ce stade rien n'est complètement abouti

La DG est revenue au principe de l'accord et s'engage à créer ou transférer 50 emplois à Metz afin de garantir le reclassement sur place et en douane.

Elle a pris note de nos réserves sur l'idée de créer d'autres restructurations en région en dépouillant les services déconcentrés des DI et de la DG.

Elle a donné au DI de Metz instruction de réunir les agents du SND2R mercredi 28 juin pour les informer de l'état d'avancement.

Elle organisera à la rentrée un nouveau Comité de Suivi pour rendre des arbitrages plus définitifs.

LA CFDT RESTE EXTRÊMEMENT VIGILANTE SUR LES AVANCÉES DANS CETTE OPÉRATION DE RESTRUCTURATION, CAR NOS COLLÈGUES SONT USÉS ET FATIGUÉS DES PROMESSES STÉRILES ET DES CHANGEMENTS DE CAP DE L'ADMINISTRATION. NOUS EXIGEONS UNE SOLUTION DE LONG TERME, VIABLE ET QUI ASSURE ENFIN UN AVENIR AU SERVICE.

**GROSSES
NÉGOS
GROS
DROITS
GROS
RESPECT**

REJOIGNEZ - NOUS. 